

COMMUNE DE  
B E X



## Manifestations publiques et vaisselle consignée

Par ce Postulat, nous demandons que la municipalité définisse une stratégie et prenne les mesures adéquates afin que les évènements publics fonctionnent avec un service de vaisselle consignée.

En Suisse, de nombreuses villes ont déjà fait ce choix. En début d'année, Le Grand Conseil valaisan a voté un postulat visant une réduction des déchets non recyclables. De son côté, l'union européenne interdit l'emploi du plastique à usage unique depuis 2021.

Pour Bex, le label « Cité de l'Energie » sera valorisé et notre commune se montrera exemplaire. Les avantages qui en découleront seront une diminution des déchets incinérables, une amélioration de la propreté de l'espace public accompagné d'un allègement du travail de la voirie avec comme corollaire une réduction du coût de nos déchets ainsi qu'une diminution de la pollution.

Pour ce faire, des mesures d'accompagnements et de soutien seront proposés aux sociétés locales et autres organisateurs d'évènements publics par le biais de notre fonds durable voté en 2021.

Les prises de conscience récentes face à la transition écologique et à l'urgence climatique témoignent que la société est prête à faire des efforts. En ce sens, nous réitérons notre souhait que la municipalité définisse une stratégie et prenne des mesures.

En conclusion, nous vous encourageons vivement à emboîter le pas en votant en faveur de ce postulat.

Le groupe Vert  
Fabienne Lauber

Le parti socialiste  
Sylviane Zuber